

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Initiative Calvados est une association loi 1901, membre du réseau Initiative France. Depuis 24 ans, en collaboration avec les acteurs du territoire, elle accompagne les porteurs de projet souhaitant créer ou reprendre une entreprise dans le Calvados. Elle se met au service des créateurs-repreneurs d'entreprise, du territoire, du développement économique, de l'innovation et de l'emploi.



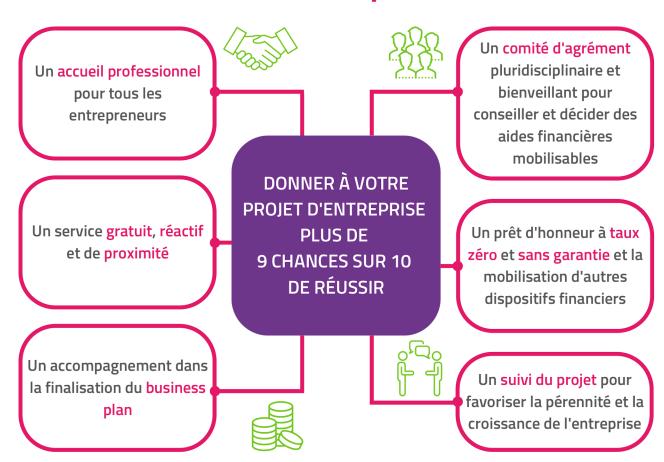
À travers un accompagnement individualisé et gratuit et des outils de financement, nous permettons aux porteurs de projet d'avoir le soutien nécessaire pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale et de développer leurs projets de création ou de reprise d'entreprise.

Initiative Calvados via le réseau Initiative Normandie est labellisé par la Région Normandie dans le cadre du dispositif **Ici Je Monte Ma Boîte**.



En 23 ans d'activité, Initiative Calvados a accompagné près de 4200 entreprises pour 10 110 emplois créés ou maintenus et près de 33 millions d'euros injectés dans l'économie locale.

FAIRE APPEL À INITIATIVE CALVADOS, C'EST :



Nous nous engageons à rappeler les porteurs de projet au plus tard dans les 48 heures après la première demande de contact.

L'ÉQUIPE



Chargée d'étude Bessin et Villers-Bocage 07 57 48 66 73 allais@initiative-calvados.fr



Chargée d'étude Caen La Mer 07 57 45 21 51 babiy@initiative-calvados.fr



Chargé d'étude Bocage, Sud Calvados et Orne 07 48 73 14 47 levavasseur@initiative-calvados.fr



Chargée de mission Pays d'Auge 06 76 99 62 29 savary@initiative-calvados.fr



Directeur Comité Innovation avrillon@initiative-calvados.fr



Assistante 02 31 54 55 76 contact@initiative-calvados.fr



Animatrice bénévolat, événementiel et communication 07 50 75 23 94 villedieu@initiative-calvados.fr

LES PHASES DE L'ACCOMPAGNEMENT

EXPERTISE DU PROJET

- Accueil et accompagnement du porteur de projet
- Analyse financière
- Intermédiation bancaire

Ŧ

COMITÉ D'AGRÉMENT LOCAL

Passage devant un comité d'entrepreneurs et d'experts du territoire d'implantation

- Présentation du projet par le créateur/repreneur
- Échange avec les membres du comité (questionsréponses)
- Conseils apportés au porteur de projet par les membres du comité



SUIVI POST-CRÉATION

- Soutien à la pérennité de l'entreprise
- Accompagnement adapté aux besoins de l'entrepreneur

LE COMITÉ D'AGRÉMENT LOCAL

Dix comités sont répartis sur l'ensemble du Calvados :

- Caen la Mer (3 comités)
- Le Pays d'Auge (2 comités)
- Le Pays du Bocage (2 comités)
- Le Sud Calvados (1 comité)
- Le Bessin (1 comité)
- Un comité Innovation

Ils sont composés d'experts-bénévoles : chefs d'entreprise, cadres dirigeants, banquiers, experts-comptables et spécialistes de la création d'entreprise.

Chaque Comité d'agrément local reçoit les porteurs de projet de son territoire une fois par mois.

Chaque Comité d'agrément local est seul décisionnaire quant à l'attribution des aides financières.

CHIFFRES CLÉS 2022

364 projets validés en comité

860emplois créées
ou maintenus

1 916 000 € de prêts d'honneur Initiative Calvados engagés 27 212 573 €
de prêts bancaires
mobilisés

LES OUTILS FINANCIERS

La plupart des aides mentionnées ci-dessous sont cumulables avec d'autres dispositifs financiers. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Prêt d'Honneur Initiative Calvados

Objectif : compléter l'apport personnel, faire effet levier sur le prêt bancaire, financer la trésorerie de démarrage

Éligibilité:

- Projet de création, reprise ou primo-développement (moins de 3 ans)
- Pour toute entreprise immatriculée au RCS, au RM ou à la Chambre d'Agriculture (exclusion des activités immobilières et financières)
- Prêt personnel à taux 0% sans garantie personnelle
- De 2 000 € à 30 000 €
- Durée de remboursement de 2 à 5 ans avec différé possible jusqu'à 6 mois
- Un prêt bancaire au moins 2 fois supérieur au prêt d'honneur
- Ne doit pas représenter plus de 20% du plan de financement

Prêt d'Honneur Innovation

 Prêt d'honneur à taux 0% sans garantie personnelle

- Compris entre 10 000 € et 50 000 €
- Différé possible de 12 mois
- Remboursement sur une durée de 2 à 5 ans
- Cofinancement obligatoire (BPI, prêt bancaire, etc.)

Objectif : accompagner la phase d'amorçage des projets innovants

Éligibilité:

L'activité doit faire partie de la liste des 6 catégories de projets innovants de BPI France

Prêt d'Honneur Solidaire Bpifrance

bpifrance

Objectif : soutenir les personnes éloignées de l'emploi

Éligibilité :

- Être accompagné par un réseau d'accompagnement
- Plan de financement < 75k€ pour une création / pas de plafond pour une reprise
- Être demandeur d'emploi ou bénéficier d'un minima social
- Avoir moins de 30 ans

- Prêt d'honneur à taux 0% sans garantie personnelle
- Compris entre 1 000 € et 8 000 €
- Remboursement sur une durée de 2 à 5 ans
- Prêt bancaire avec des cautions personnelles inférieures à 50% frais et accessoires inclus

Prêt d'honneur à taux 0% de 1 000 € à 80 000 €

- Obligatoirement couplé à un PH Initiative Calvados
- Décaissé par Bpifrance mais géré par Initiative Calvados

Prêt d'Honneur Création-Reprise Bpifrance

bpifrance

Éligibilité :

- Être accompagné par un réseau d'accompagnement
- Projet de création / reprise / développement d'entreprise
- Pour tout type d'entreprise commerciale, artisanale, libérale ou agricole

Prêt d'Honneur Croissance Ville de Caen



Éligibilité :

- Siège social du commerce sédentaire situé à Caen
- Entreprise de plus de 3 ans
- Commerce à jour de ses obligations fiscales et sociales
- Pour les activités commerciales ou artisanales hors franchises
- Exclusion des activités d'intermédiation financière, des activités de promotion et de location immobilières

- Prêt d'honneur à taux 0% sans garantie personnelle
- Compris entre 3 000 € et 10 000 €
- Remboursement sur une durée de 5 ans maximum
- Pas d'apport personnel exigé ni de concours bancaire

Fonds Santé Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie



- Compris entre 2 000 € et 10 000 €
- Remboursement sur une durée de 24 à 48 mois
- Apport personnel et concours bancaire au moins deux fois supérieur
- Ne doit pas représenter plus de 20% du plan de financement



Éligibilité:

- Siège social de l'activité situé dans la communauté d'agglomération de Lisieux Normandie
- Pour les activités libérales médicales réglementées
- Prioritairement dans des zones déficitaires

Prime Start Coup de Pouce



Éligibilité* :

- Tous les secteurs d'activités sauf la production agricole primaire, les activités immobilières (sauf activités en NAF 55), médicales et médico-sociales (NAF 86, 87, 88), financières et d'assurance (NAF 64, 65, 66).
- Être primo-créateur ou néo-créateur**

- Micro-entreprise : 1 500 €
- Création avec un plan de financement < à 45 000 € : 3 000 €
- Création avec un plan de financement < à 90 000 € : 6 000 €
- Reprise avec un plan de financement
 < à 150 000 € : 8 000 €

^{*}Critères d'éligibilité non exhaustifs

^{**}Si vous avez créé une entreprise il y a plus de 5 ans et que vous l'avez radiée, vous êtes considéré comme néo-créateur.